

Tourisme en Algérie : évolution ou ralentissement ? –étude statistique de la période (2014-2017)

BELMEDJAHED Nouara Nawel- Doctorante. Université Abdelhamid Ben Badis-Mostaganem.

Tel : 0552408795

E-mail : belmedjahed-nawel@live.fr

Résumé :

Le présent article traite le sujet du tourisme en Algérie dans la mesure où c'est un pays qui possède les atouts favorisant le tourisme. Néanmoins, le secteur du tourisme connaît certaines lacunes qui entravent son expansion. A cet égard, la présente recherche explore la situation actuelle du tourisme en Algérie et tente de déceler ses points forts et ses points faibles. L'étude s'est basée sur l'analyse des tableaux de bord effectués par le ministère du tourisme et de l'artisanat, sur une période allant de 2014 à 2017. Il en résulte que malgré l'amélioration du secteur, le tourisme en Algérie se limite à la saison estivale.

Mots clés : Tourisme, hôtel, saison, voyage

ملخص:

يتناول هذا المقال موضوع السياحة في الجزائر بما أنه بلد ذو مقومات تخدم القطاع السياحي لكن هذا الأخير يواجه بعض النقائص التي تعرقل نمو هذا القطاع. لهذا السبب تقوم هذه الدراسة على الاستطلاع على الوضعية الحالية للسياحة في الجزائر، كما أنها تحاول الكشف عن نقاط القوة و نقاط الضعف. تعتمد الدراسة على تحليل لوحات القيادة التي قامت بإعدادها وزارة السياحة و الصناعات التقليدية و هذا خلال الفترة مابين سنة 2014 و 2017. أسفرت الدراسة أن بالرغم من تحقيق تحسن في القطاع السياحي إلا أن السياحة في الجزائر تنحصر على الموسم الصيفي.

الكلمات المفتاحية: سياحة، فندق، موسم، سفر

Introduction

Le secteur du tourisme est d'une rentabilité importante et favorable pour l'économie vu les recettes qu'il engendre et l'emploi qu'il offre. Selon les experts, l'Algérie possède des caractéristiques importantes en matière de tourisme, d'ailleurs, l'Algérie est le plus grand pays en superficie dans le continent africain. C'est ce qui a motivé la présente recherche qui se focalise sur l'étude du secteur du tourisme en Algérie, se basant sur des rapports et des statistiques réalisés par le ministère du tourisme et l'artisanat, et ce sur une période allant de 2014 à 2017. Dans cette perspective, le présent article tente de répondre la question suivante:

Quels sont les points forts et les points faibles du secteur du tourisme algérien ?

Pour répondre à cette question, le présent travail se divise en trois parties. La première partie présente une revue de littérature. La seconde analyse la situation actuelle du tourisme algérien. La troisième partie discute les résultats de la recherche.

1. Revue de littérature

Même si l'Algérie est classée parmi les 20 plus beaux pays à l'échelle internationale, cependant, le rapport du Forum Economique Mondial a attribué à l'Algérie les places suivantes¹ :

- 118^{ème} place parmi 138 pays puisque l'activité touristique représente 8% du PIB ;
- 19^{ème} place en Afrique, ce qui représente un faible classement comparé aux pays voisins (3^{ème} place pour le Maroc et 9^{ème} place pour la Tunisie).

L'Algérie possède des caractéristiques adéquates pour favoriser le tourisme. Les caractéristiques qui peuvent contribuer à l'activité touristique sont les suivantes² :

¹ S. AMNACHE – CHIKH, « L'activité Touristique en Algérie : Réalité et Perspectives de Développement », *El-Bahith Review*, n°17, 2017, p165.

- Ressources naturelles ;
- Ressources culturelles, artistiques et ressources en patrimoine historique ;
- Ressources en infrastructure touristique.

a. Ressources naturelles

L'Algérie possède la plus grande surface dans le continent africain, d'une superficie de 2 382 000 Km² en plus d'une position géographique stratégique avec six pays limitrophes (Maroc, Tunisie, Lybie, Niger, Mali, Mauritanie) ainsi qu'une large cote de 1200 km.

En outre, le pays dispose d'une situation topographique importante :

- Atlas tellien ;
- Atlas saharien ;
- Le Sahara.

Par ailleurs, le climat en Algérie est aussi favorable, la carte climatique se découpe en trois zones :

- Au nord, un climat méditerranéen;
- A l'intérieur, un climat continental ;
- Au sud, un climat désertique.

b. Ressources culturelles, artistiques et ressources en patrimoine historique

Les ressources culturelles sont caractérisées par l'artisanat, en effet, l'Algérie est dotée des éléments suivants :

- Bijoux romano-byzantins, andalous, arabo-musulmans et turcs ;
- Broderie et costumes tels que le Caftan et le Karakou ;
- Tissages principalement en Kabylie, Aurès et Ghardaïa;
- Vannerie ;
- Porterie ;
- Dinanderie, principalement à Tlemcen, Alger et Constantine.

c. Ressources en infrastructure touristique.

L'infrastructure touristique représente l'une des lacunes principales du secteur du tourisme en Algérie. La capacité en lits et le parc hôtelier seront traités dans la partie suivante.

En outre, l'Algérie détient plus de 53 hectares en parcs naturels. Les plus importants parcs sont³ :

- Tassili N'ajjer ;
- Le Hoggar ;
- Parc national du Djurdjura ;
- Parc national de Theniet El – Had ;
- Parc national de Gouraya : le Cap Carbon ;
- Parc national de Chréa ;
- Parc national d'El Kala ;
- Parc national de Taza ;
- Parc national de Belzma.

En plus d'une trentaine de stations thermales, néanmoins, seulement une dizaine d'entre elles sont fréquentées⁴ :

- Hammam-Bouharara ;
- Hammam-Righa ;
- Hammam-Guergour ;
- Hammam-Bouhadjar ;
- Hammam Bou-Hanifia ;
- Hammam-Méluane ;
- Hammam-meskhoutine ;

² HAROUAT Fatima Zohra, « comment promouvoir le tourisme en Algérie ? », thèse, université de Tlemcen, 2012, pp113-117.

³ <http://ont.dz/decouvrir-lalgerie/parcs-nationaux/> consulté le 30/10/2018

⁴ <http://ont.dz/decouvrir-lalgerie/thermalisme/> consulté le 30/10/2018

- Hammam-Essalihine.

Par ailleurs, les sites classés en Algérie sont les suivants⁵ :

- Casbah d'Alger ;
- Tipaza ;
- Tingad ;
- Kalaà des Beni Hammad ;
- Vallée du M'zab ;
- Tassili N'ajjer.

2. Méthodologie de recherche

Cette recherche explore la situation du tourisme en Algérie, durant la période allant de 2014 à 2017, à l'aide des tableaux de bord réalisés par le ministère du tourisme et de l'artisanat. A cet effet, le présent article traite les éléments suivants :

- Evolution du nombre de touristes ;
- Comparaison entre les deux saisons : saharienne et estivale ;
- Comparaison entre les touristes étrangers et les touristes nationaux pendant la saison saharienne ;
- Evolution des recettes des concessions des plages ;
- Evolution du parc hôtelier ;
- Evolution du nombre des nuitées dans les établissements hôteliers ;
- Statuts juridiques des établissements hôteliers ;
- Capacités en lits des établissements hôteliers ;
- Classement des établissements hôteliers par catégorie ;
- Evolution des agences de tourisme et voyage ;
- Evolution des projets d'investissement dans le domaine du tourisme.

2.1. Evolution du nombre de tourisme

Le tableau suivant démontre l'évolution du nombre de touristes entre 2014 à 2016, qu'ils soient étrangers ou algériens résidents à l'étranger.

Tableau 1 : évolution du nombre de touristes (2014-2017)

Années Touristes	2014	2015	2016	2017
Etrangers	940 125	1 083 121	1 322 712	1 708 375
Algériens résidents à l'étranger	1 361 248	626 873	716 732	742 410
Total touristes	2 301 373	1 709 994	2 039 444	2 450 785

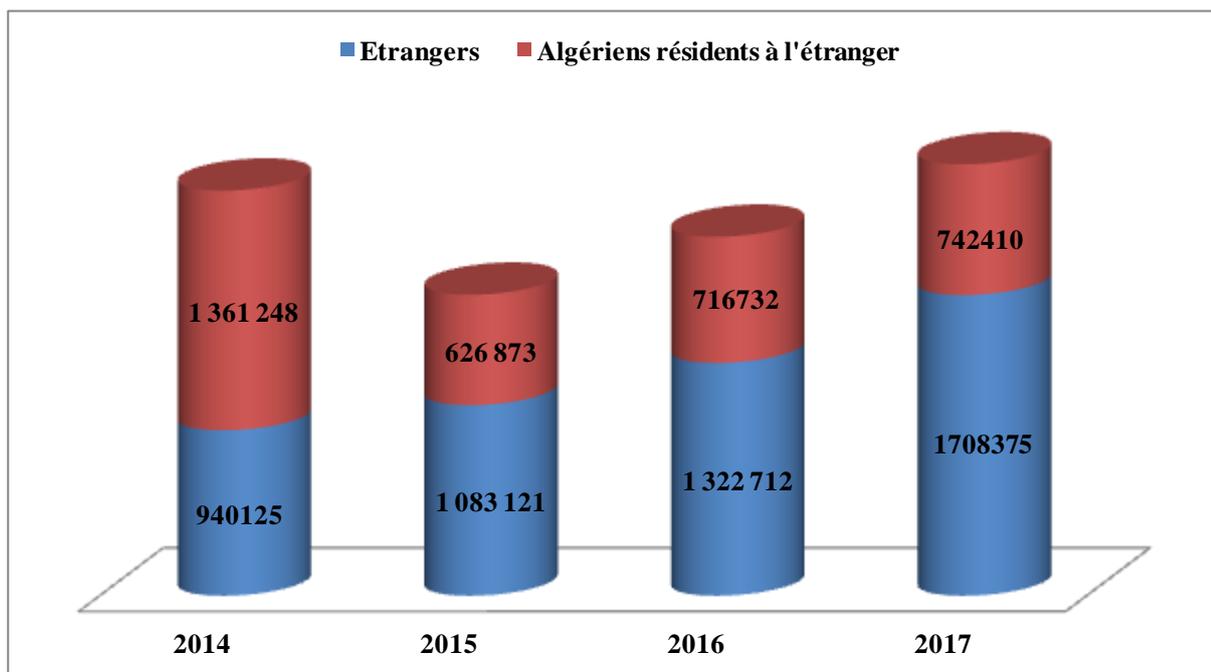
Source : conception de l'auteur selon les données du ministère du tourisme et de l'artisanat

D'après le tableau, le nombre des touristes fluctuent, toutefois, depuis 2015, le nombre de touristes est en hausse. En revanche, le nombre des touristes étrangers sont en évolution depuis 2015, d'ailleurs ceux-ci dépassent le nombre des touristes algériens.

La figure suivante illustre ce qui vient d'être avancé.

⁵ <http://ont.dz/decouvrir-lalgerie/sites-classes/> consulté le 30/10/2018

Figure 1 : évolution du nombre de touristes (2014-2017)



Source : conception de l'auteur selon les données du tableau 1

2.2. Comparaison entre les deux saisons : saharienne et estivale

En Algérie, il existe deux saisons de tourisme principales, à savoir la saison estivale et la saison touristique saharienne qui débute, habituellement, au mois d'octobre de l'année en cours et s'achève à la fin du mois d'avril de la prochaine année. Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de touristes durant les deux saisons touristiques.

Tableau 2 : comparaison entre la saison estivale et la saison saharienne (2014-2017)

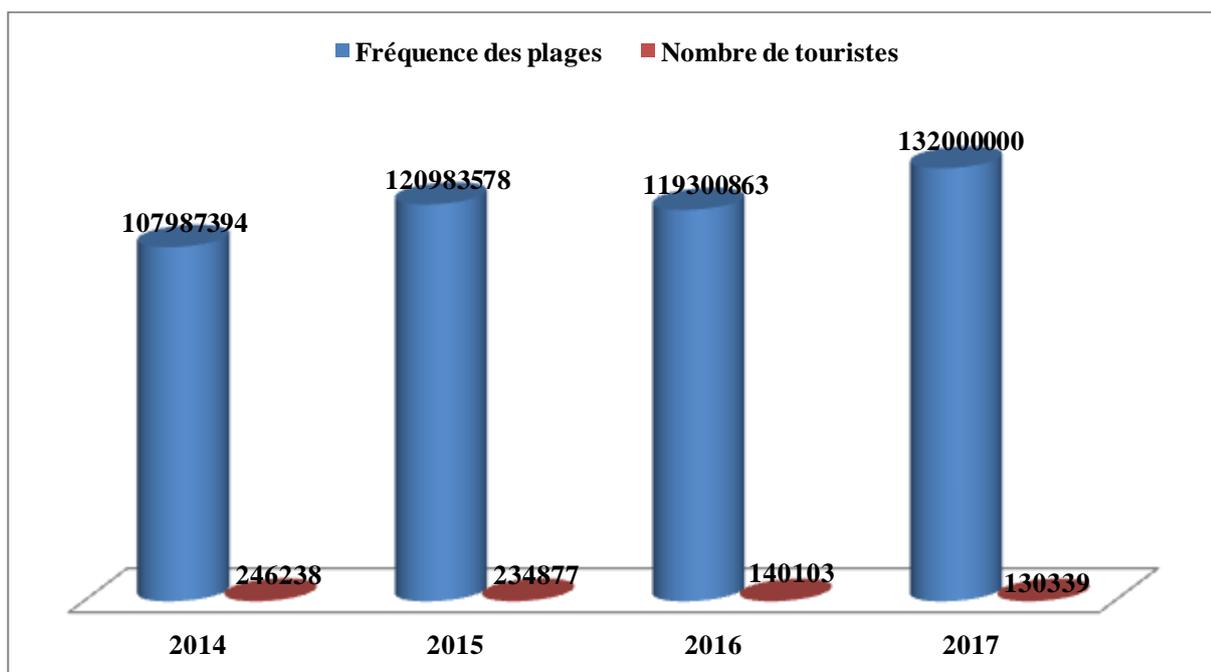
Années	2014	2015	2016	2017
Touristes				
Fréquence des plages	107 987 394	120 983 578	119 300 863	132 000 000
Nombre de touristes de la saison saharienne	246 238	234 877	140 103	130 339

Source : conception de l'auteur selon les données du ministère du tourisme et de l'artisanat

D'après le tableau, le nombre de touristes enregistrés durant la saison estivale est largement supérieur à celui enregistré durant la saison saharienne qui en évolution durant ces trois dernières années, notamment en 2017. Cependant, le nombre des touristes de la saison saharienne est en recul durant ces quatre années. En conséquence, la destination préférée des touristes en Algérie est les plages, comparé au Sahara.

La figure suivante reflète ce qui a été avancé.

Figure 2 : comparaison entre la saison estivale et la saison saharienne (2014-2017)

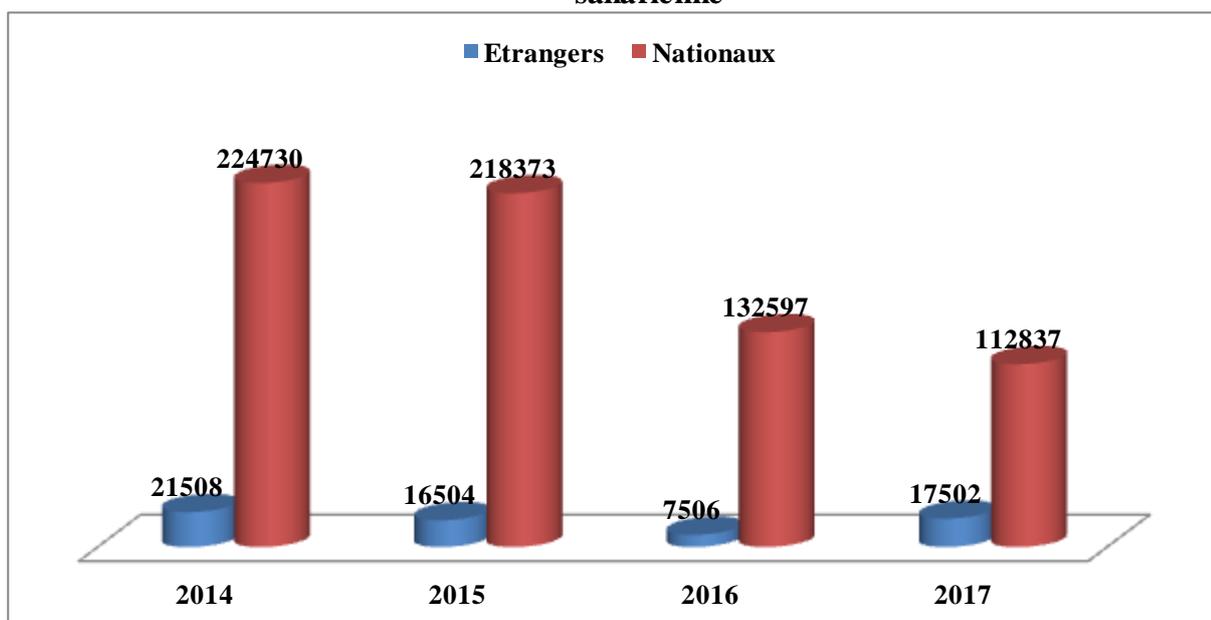


Source : conception de l'auteur selon les données du tableau 2

2.3. Comparaison entre les touristes étrangers et les touristes nationaux pendant la saison saharienne

La figure suivante compare entre les touristes nationaux et les touristes étrangers pendant la saison touristique saharienne durant la période 2014-2017.

Figure 3 : comparaison entre les touristes étrangers et les touristes nationaux pour la saison saharienne



Source : conception de l'auteur selon les données du tableau 2

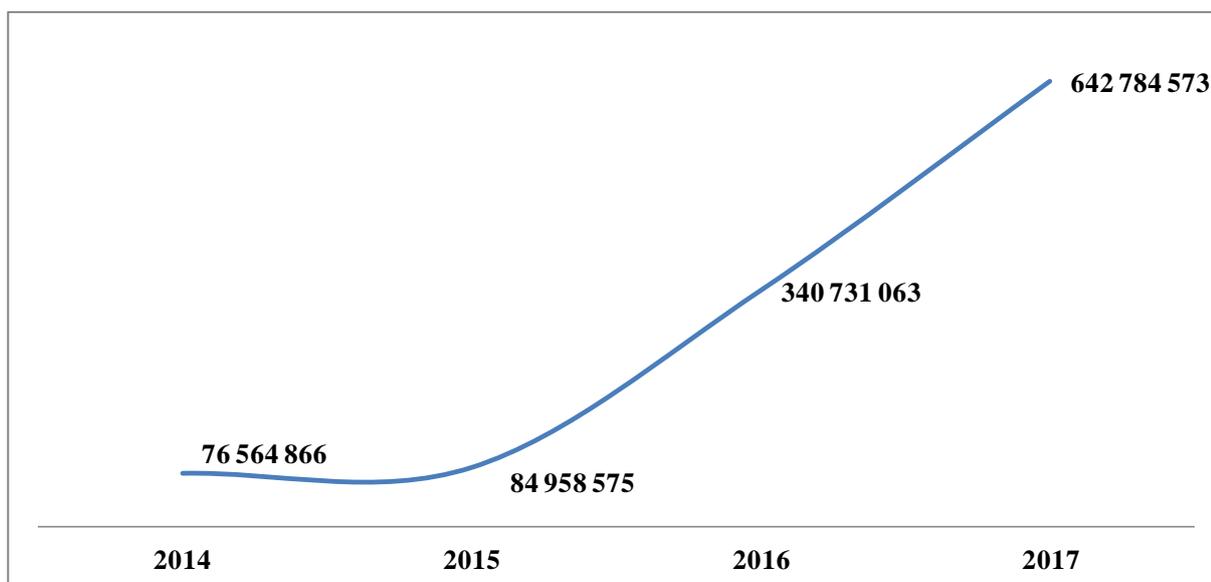
D'après la figure, le nombre des touristes nationaux dépasse largement celui des touristes étrangers. Le nombre des touristes étrangers fluctuent d'une année à une autre, cependant, il a

enregistré une augmentation en 2017 par rapport aux années 2015 et 2016. Par ailleurs, le nombre des touristes nationaux connaît une baisse importante depuis 2014.

2.4. Evolution des recettes des concessions des plages

La figure suivante présente l'évolution des recettes collectées à partir des concessions des plages.

Figure 4 : évolution des recettes des concessions des plages



Source : conception de l'auteur selon les données du ministère du tourisme et de l'artisanat

D'après la figure, les recettes en provenance des concessions des plages sont en hausse ces trois dernières années (2015-2017), notamment en 2017 où elles ont presque doublé, ceci est une conséquence de la hausse du nombre des touristes de la saison estivale, durant cette année (tableau 2).

2.5. Evolution du parc hôtelier

Le tableau suivant présente l'évolution du parc hôtelier qui se varie comme suit :

- Urbain ;
- Balnéaire ;
- Saharien ;
- Thermal ;
- Climatique.

Tableau 3 : évolution du parc hôtelier (2014-2016)

	2014	2015	2016	2017
Urbaine	872	870	903	949
Balnéaire	209	230	231	239
Saharienne	60	55	56	59
Thermale	26	21	22	23
Climatique	18	19	19	19
Total	1185	1195	1231	1289

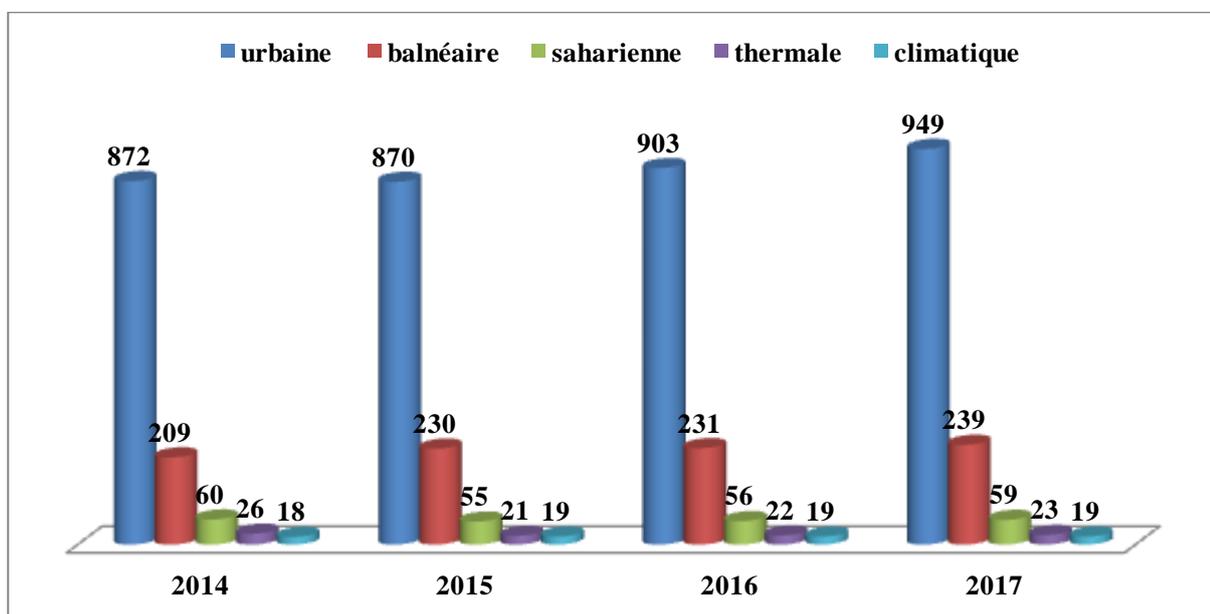
Source : conception de l'auteur selon les données du ministère du tourisme et de l'artisanat

Selon la figure ci-dessus, les établissements hôteliers peuvent être classés selon les préférences des touristes comme suit :

- Urbain ;
- Balnéaire ;
- Saharien ;
- Thermal ;
- Climatique.

La figure suivante illustre ce qui vient d'être avancé.

Figure 5 : évolution du parc hôtelier (2014-2016)



Source : conception de l'auteur selon les données du tableau 3

2.6. Evolution du nombre des nuitées dans les établissements hôteliers

Le présent tableau dresse l'évolution du nombre des nuitées dans les établissements hôteliers durant la période 2014-2017, et compare entre le nombre des résidents et non résidents.

Tableau 2 : évolution du nombre des nuitées dans les établissements hôteliers

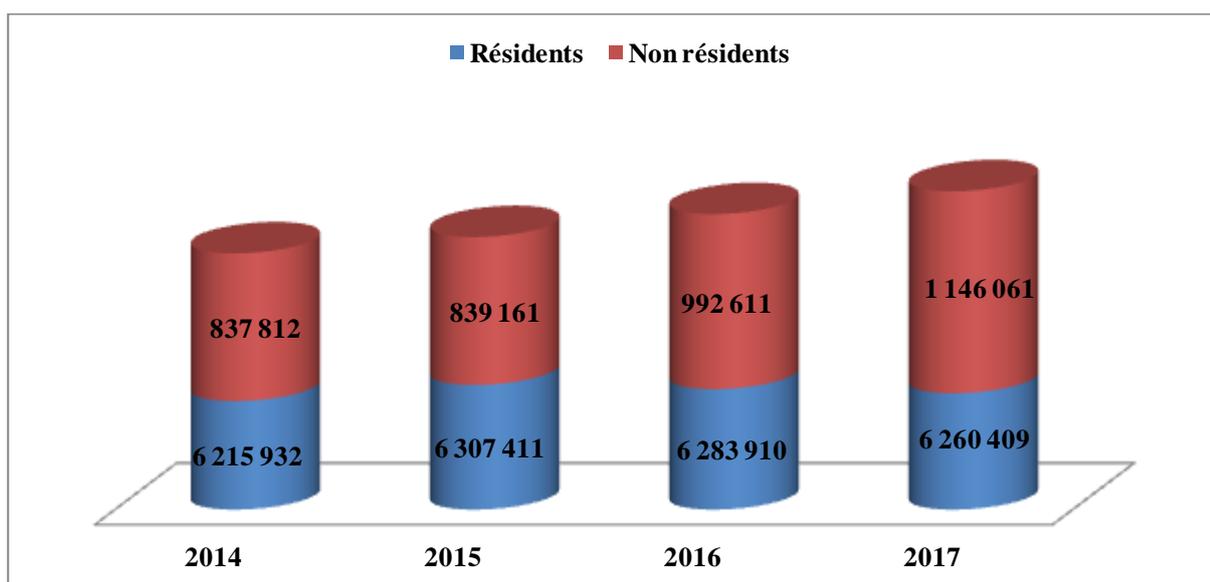
Touristes \ Années	2014	2015	2016	2017
Résidents	6 215 932	6 307 411	6 283 910	6 260 409
Non résidents	837 812	839 161	992 611	1 146 061
Total	7 053 744	7 146 572	7 276 521	7 406 470

Source : conception de l'auteur selon les données du ministère du tourisme et de l'artisanat

Le nombre des nuitées est en hausse durant ces quatre années, cependant, cette hausse est enregistrée suite à la hausse du nombre des non résidents qui a augmenté, durant ces années, par rapport au nombre des résidents qui est relativement stable durant ces années. En revanche le nombre des résidents est supérieur à celui des non résidents.

La figure suivante illustre cette comparaison.

Figure 5 : évolution du nombre des nuitées dans les établissements hôteliers



Source : conception de l'auteur selon les données du tableau 2

2.7. Statuts juridiques des établissements hôteliers

Le présent tableau compare entre les établissements hôteliers en fonction de leurs statuts juridique.

Tableau 4 : statuts juridiques des établissements hôteliers (2014-2016)

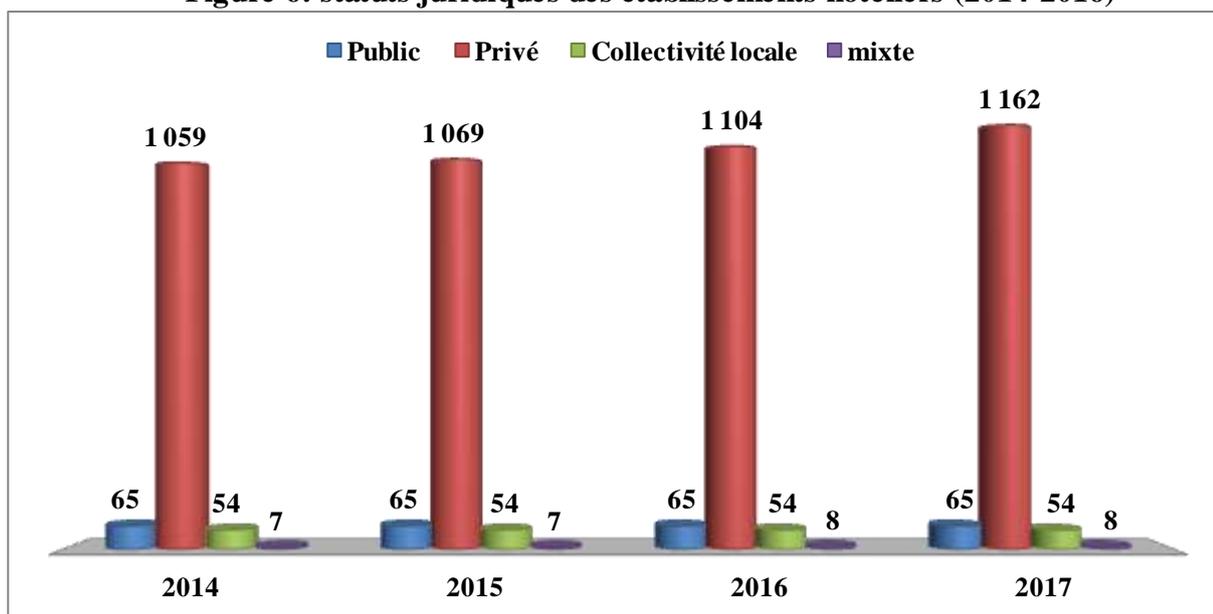
	2014		2015		2016		2017	
	Nombre	Capacité en lits						
Public	65	18 613	65	18 613	65	18 613	65	18 613
Privé	1 059	74 744	1 069	77 383	1 104	82 301	1 162	87 145
Collectivité locale	54	3 134	54	3 134	54	3 134	54	3 134
Mixte	07	3 114	07	3 114	08	3 372	08	3 372
Total	1 185	99 605	1 195	102 244	1 231	107 420	1 289	112 264

Source : conception de l'auteur selon les données du ministère du tourisme et de l'artisanat

Les établissements hôteliers sont majoritairement du domaine privé, les autres appartiennent successivement au domaine public, aux collectivités locales et aux établissements mixte (prive/publics).

La figure suivante illustre le classement des établissements hôteliers.

Figure 6: statuts juridiques des établissements hôteliers (2014-2016)

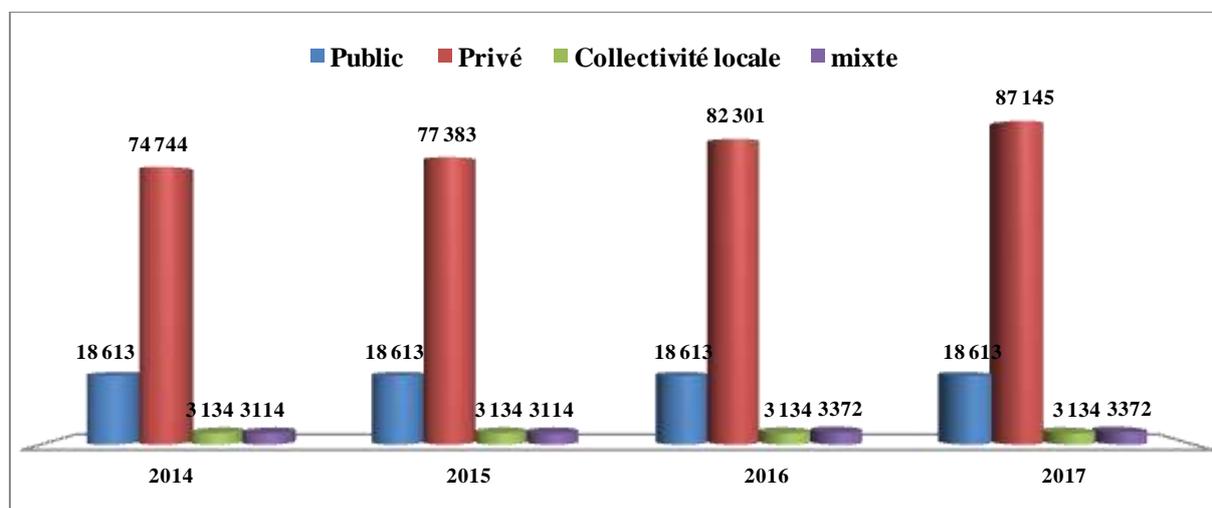


Source : conception de l'auteur selon les données du tableau 4

2.8. Capacités en lits des établissements hôteliers

La présente figure compare entre les établissements hôteliers en fonction de leurs capacités en lits.

Figure 7 : capacités en lits des établissements hôteliers (2014-2016)



Source : conception de l'auteur selon les données du tableau 4

Selon la capacité en lits, les établissements hôteliers sont classés comme suit :

- Etablissements privés ;
- Etablissements publics ;
- Collectivités locales ;
- Etablissements mixtes.

Les deux derniers établissements sont presque à égalité.

2.9. Classement des établissements hôteliers par catégorie ;

Le tableau qui suit présente l'évolution des différentes catégories des établissements hôteliers.

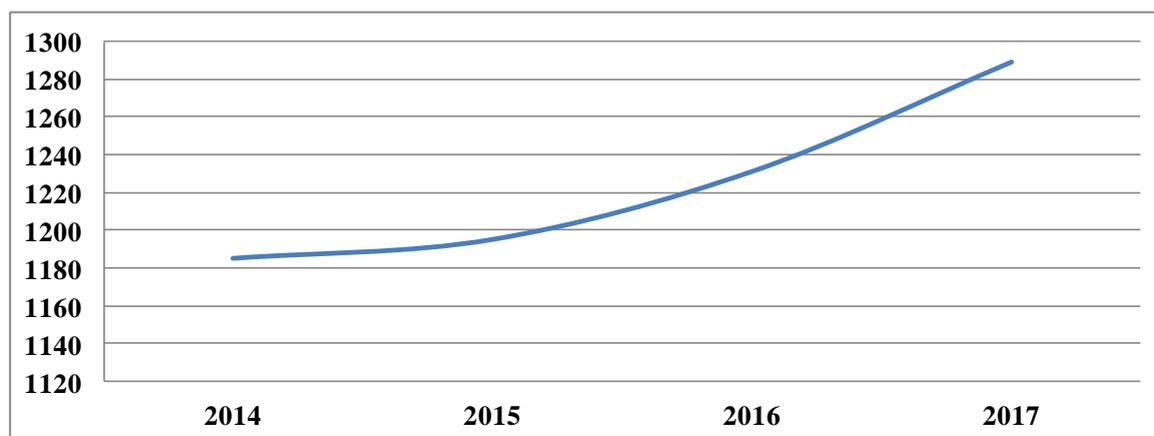
Tableau 5: classement des établissements hôteliers par catégorie (2014-2016)

	2014	2015	2016	2017
Hôtel 5*	08	08	13	13
Hôtel4*	06	06	12	23
Hôtel3*	39	39	51	59
Hôtel2*	46	46	46	48
Hôtel 1*	149	158	158	159
Hôtel sans étoiles	156	160	160	160
Résidence 2*	2	02	02	02
Résidence 1*	01	01	01	01
Motel/Relais 2*	02	01	02	02
Motel/Relais 1*	01	01	01	01
Auberge 2*	01	01	01	01
Auberge 1*	01	01	01	01
Villages de vacances 3*	01	01	01	01
Meublé du tourisme (Catégorie unique)	05	05	05	05
Pension (Catégorie unique)	10	10	10	10
Gite d'étapes (catégorie unique)	06	06	06	06
Autres établissements hôteliers	196	196	196	196
Total	1185	1195	1 231	1 289

Source : conception de l'auteur selon les données du ministère du tourisme et de l'artisanat

Les hôtels sans étoiles sont les plus nombreux, suivi des hôtels d'une seule étoile. Les hôtels cinq étoiles sont les moins nombreux, néanmoins, leur nombre a enregistré une hausse depuis 2015 qui sont au nombre de 13, tandis que les hôtels à quatre étoiles sont au nombre de 23. En ce qui concerne les résidences, les auberges et les villages de vacances sont en derniers de classement des établissements hôteliers.

Figure 6 : évolution des établissements hôteliers (2014-2017)



Source : conception de l'auteur selon les données du tableau 5

D'après la figure, le parc hôtelier a enregistré une hausse durant ces quatre années.

2.10. Evolution des agences de tourisme et voyage

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du nombre des agences de tourisme et de voyage (ATV).

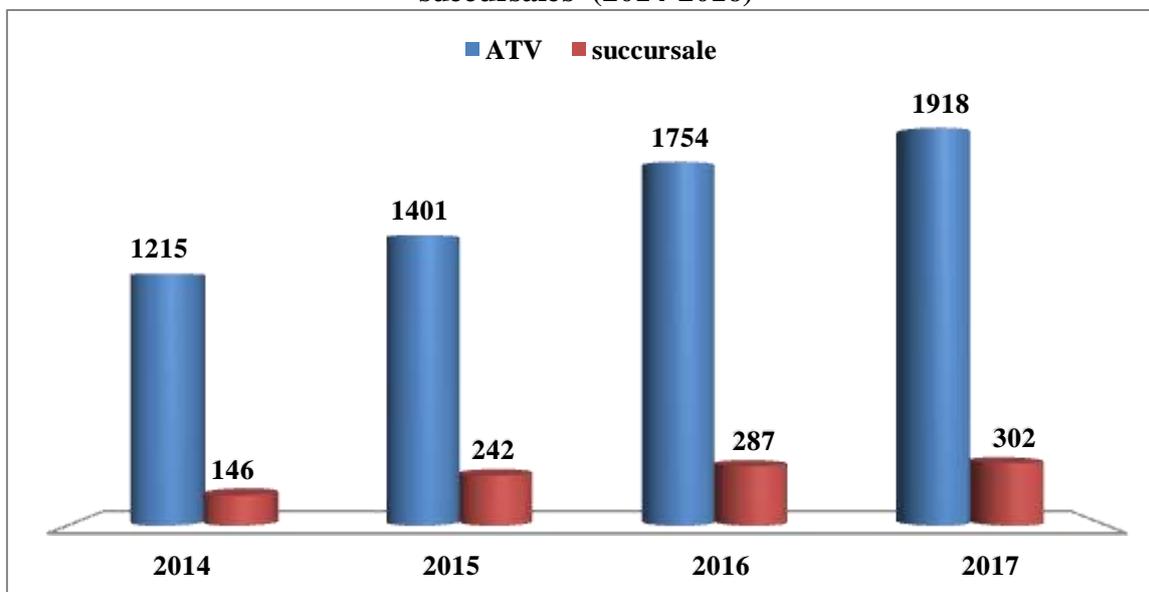
Tableau 6 : évolution des agences de tourisme et voyage (2014-2016)

	2014	2015	2016	2017
Nombre d'ATV catégorie « A »	415	488	552	1 918
Nombre d'ATV catégorie « B »	800	913	1 202	
Total	1215	1401	1754	
Nombre de succursale catégorie « A »	82	107	129	302
Nombre de succursales catégorie « B »	64	135	158	
Total	146	242	287	

Source : conception de l'auteur selon les données du ministère du tourisme et de l'artisanat

Le nombre des ATV et celui des succursales est en hausse durant ces quatre années. Sachant que la législation en matière des ATV a été révisée avec la promulgation du décret exécutif n°17-161 du 15 mai 2017 fixant les conditions de création et les modalités d'exploitation d'AT.

Figure 7 : comparaison entre l'évolution des agences de tourisme et voyage et celle des succursales (2014-2016)



Source : conception de l'auteur selon les données du tableau 6

D'après la figure, le nombre des ATV est largement supérieur à celui des succursales.

2.11. Evolution des projets d'investissement dans le domaine du tourisme

Le tableau suivant dévoile le nombre de projets dans le secteur du tourisme ainsi que la capacité en lits de ces projets et le nombre d'emploi qu'ils offrent.

Tableau7 : évolution des projets d'investissement dans le domaine du tourisme

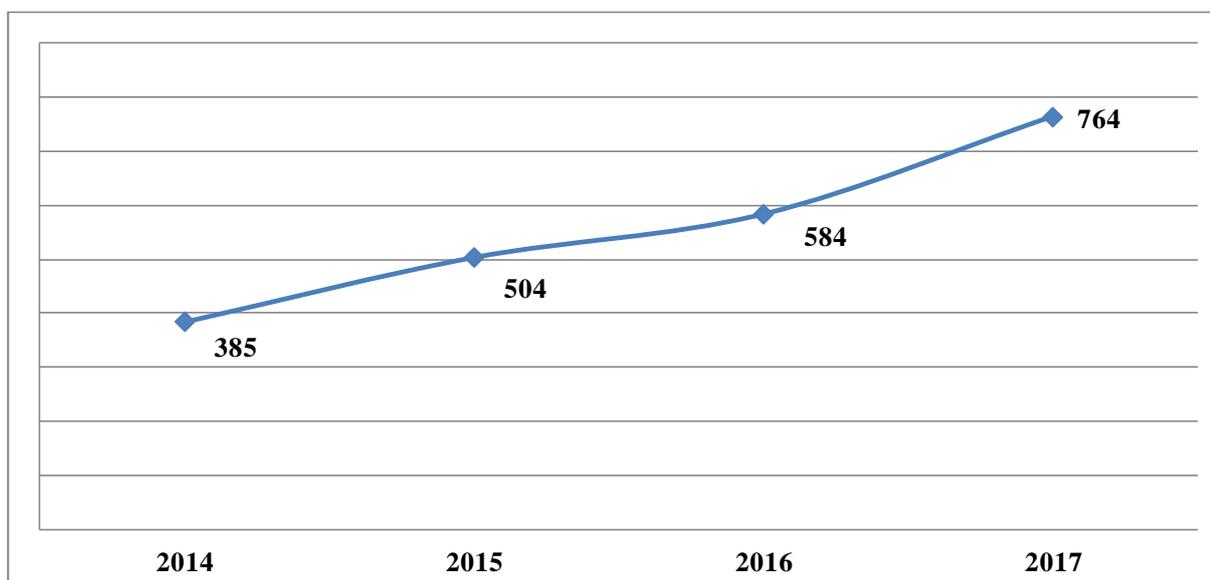
	2014	2015	2016	2017
Nombre de projets	385	504	584	764
Capacité en lits	54884	69138	76670	101772
Emplois	25526	28835	32592	44840

Source : conception de l'auteur selon les données du ministère du tourisme et de l'artisanat

Le nombre de projet d'investissement dans le tourisme est en hausse ces quatre années, de même pour leurs capacités en lit qui augmentent durant cette période ainsi que le nombre d'emplois qu'ils offrent.

La figure qui suit illustre cette évolution.

Figure 8: évolution des projets d'investissement dans le domaine du tourisme



Source: conception de l'auteur selon les données du tableau 7

3. Discussion des résultats

Cette recherche a abouti aux résultats suivants :

En ce qui concerne les points positifs de la situation actuelle du secteur touristique :

Augmentation de l'effectif des touristes où le nombre des touristes étrangers excèdent celui des touristes algériens.

La saison estivale enregistre un meilleur rendement par rapport à la saison saharienne, étant donné qu'elle représente la saison préférée des touristes, comparativement à la saison saharienne. Par conséquent, les recettes issues des concessions des plages sont importantes, et sont en hausse ces dernières années, notamment suite à la hausse du nombre des estivants en 2017.

Les établissements hôteliers les plus visités sont les établissements urbains et balnéaires. Ces établissements sont majoritairement du domaine privé. En outre, le nombre de projets d'investissement dans le tourisme est en évolution.

En revanche, les points négatifs de la situation actuelle du secteur touristique sont les suivants :

Les établissements hôteliers sont majoritairement des hôtels sans étoiles et des hôtels d'une seule étoile. Le parc hôtelier compte seulement 13 hôtels à cinq étoiles et 23 hôtels à quatre étoiles.

Conclusion

L'Algérie possède des atouts importants pour exercer l'activité touristique et arriver à atteindre les objectifs du secteur.

Le nombre de touristes en Algérie connaît une importante amélioration, de même en ce qui concerne les touristes étrangers. Néanmoins, le tourisme reste saisonnier et se focalise sur la saison estivale, négligeant de la sorte la saison saharienne qui peut avoir des avantages pour le secteur du tourisme et l'économie algérienne de façon générale.

De plus, l'investissement dans le domaine du tourisme connaît une croissance importante, particulièrement, dans le domaine privé. Malgré l'élargissement du parc hôtelier, ce dernier se limite aux hôtels sans étoiles et les hôtels à une seule étoile, ce qui ne privilégie pas les touristes internationaux qui requièrent des établissements de qualité.

Les établissements touristiques devraient s'investir mieux dans la communication, notamment pour promouvoir le tourisme durant la saison saharienne.

Les offices touristiques devraient promouvoir le tourisme durant toute l'année afin de le sortir de sa sphère saisonnière, ainsi qu'elles devraient le diversifier à travers les campagnes publicitaires et la révision de la tarification en tentant de faire des offres adéquates à chaque segment de marché.

Enfin, cette recherche s'est basée sur une démarche qualitative, elle représente un constat, d'après une revue de littérature et l'analyse des statistiques sur une période précise. Elle nécessite d'autres études, afin d'approfondir les résultats de la recherche.

Références

- HAROUAT Fatima Zohra, « comment promouvoir le tourisme en Algérie ? », université de Tlemcen, 2012
- Sabrina AMNACHE – CHIKH, « l'activité touristique en Algérie : réalité et perspectives de développement », El-Bahith Review, n°17, 2017.
- Site officiel de l'office national du tourisme : www.ont.dz
- Tableaux de bord du ministère du tourisme et de l'artisanat.